

TVA

MODE D'EMPLOI DE L'ATTESTATION NORMALE (2016)

LE MODÈLE D'ATTESTATION EST IMPÉRATIF. CE MODE D'EMPLOI VISE À COMPLÉTER LA NOTICE ÉTABLIE PAR LA DGFIP.

<div style="border: 1px solid #ccc; padding: 5px; margin-bottom: 10px;"> IDENTITÉ DU CLIENT </div> <div style="background-color: #f2e0b7; padding: 5px; border: 1px solid #ccc; border-radius: 5px;"> <p>L'attestation est remplie par le client ou par son représentant qui renseigne ses coordonnées, cadre ①.</p> </div> <div style="background-color: #f2e0b7; padding: 5px; border: 1px solid #ccc; border-radius: 5px;"> <p>Les locaux doivent être achevés depuis plus de deux ans, cocher le type d'immeuble concerné.</p> <p>La nature du local ou des lieux concernés doit être indiquée. Cocher la case correspondante :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> Local à usage d'habitation (totalement ou partiellement). <input type="checkbox"/> Local affecté pour moins de 50% à l'habitation Dans ce cas, seuls les travaux dans les pièces affectées à l'habitation peuvent être à 10% ou 5,5% (ex: caserne, établissement scolaire avec internat...). <input type="checkbox"/> Parties communes d'immeubles collectifs affectés à moins de 50% à usage d'habitation Dans ce cas, seule la quote-part affectée à l'habitation est à 10% ou 5,5%; elle est exprimée en millièmes (fournis par le syndic ou l'administrateur de biens) à reporter sur l'attestation. Rappel : Parties communes des immeubles 100% habitation ou ≥ 50% habitation: 10% ou 5,5%. </div> <div style="background-color: #f2e0b7; padding: 5px; border: 1px solid #ccc; border-radius: 5px;"> <p>Pour appliquer le taux réduit et / ou intermédiaire, les travaux neufs par rapport au total du lot concerné :</p> <ul style="list-style-type: none"> → Ne sont pas refaits à plus de 50% pour le gros œuvre. → Ne sont pas refaits au deux tiers ou plus pour chacun des 6 lots du second œuvre. <p>Il faut cocher chacune des cases correspondantes à la nature des travaux (quatre catégories 1), 2), 3), 4)).</p> </div> <div style="background-color: #f2e0b7; padding: 5px; border: 1px solid #ccc; border-radius: 5px;"> <p>Si le client n'engage pas de travaux, sur la période de deux ans, dans une catégorie :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) <input type="checkbox"/> Fondations 2) <input type="checkbox"/> Eléments hors fondations ou 3) <input type="checkbox"/> Façade <p>Il coche la case :</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> N'affectent pas (...) de la catégorie concernée.</p> </div> <div style="background-color: #f2e0b7; padding: 5px; border: 1px solid #ccc; border-radius: 5px;"> <p>Si le client engage des travaux dans une catégorie :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) <input type="checkbox"/> Fondations 2) <input type="checkbox"/> Eléments hors fondations ou 3) <input type="checkbox"/> Façade <p>Il coche la case concernée <input checked="" type="checkbox"/> justifiant que les travaux ne rendent pas à l'état neuf plus de la moitié de la catégorie (la moitié AU PLUS).</p> </div> <div style="background-color: #f2e0b7; padding: 5px; border: 1px solid #ccc; border-radius: 5px;"> <p>Cocher les cases 5 et 6 Car si les travaux affectent dans ces catégories, le taux normal de la TVA s'applique en tout état de cause.</p> </div> <div style="background-color: #f2e0b7; padding: 5px; border: 1px solid #ccc; border-radius: 5px;"> <p>Pour permettre d'appliquer le taux de 5,5% aux travaux d'amélioration de la qualité énergétique, le client doit cocher la case attestant :</p> <ul style="list-style-type: none"> → Soit que les travaux sont des travaux d'amélioration de la qualité énergétique (portant sur des matériaux, des équipements et des appareils mentionnés pour le crédit d'impôt transition énergétique), case 7 → Soit que ce sont des travaux induits indissociablement liés à des travaux, case 8 → Soit les deux situations, cases 7 et 8. </div>	<div style="border: 1px solid #ccc; padding: 10px; margin-bottom: 10px;"> <p style="text-align: center;">DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES</p> <p style="text-align: center;">ATTESTATION NORMALE¹</p> <p style="text-align: right;">N°1300-SD cerfa N°13947*05 (09-2016)</p> <p>① IDENTITÉ DU CLIENT OU DE SON REPRÉSENTANT : Je soussigné(e) : Nom : Prénom : Code postal : Commune : Adresse : Code postal : Commune :</p> </div> <div style="border: 1px solid #ccc; padding: 10px; margin-bottom: 10px;"> <p>② NATURE DES LOCAUX J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue de ces travaux : <input checked="" type="checkbox"/> maison ou immeuble individuel <input type="checkbox"/> immeuble collectif <input type="checkbox"/> appartement individuel <input type="checkbox"/> autre (précisez la nature du local à usage d'habitation) Les travaux sont réalisés dans : <input checked="" type="checkbox"/> un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation <input checked="" type="checkbox"/> des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage <input checked="" type="checkbox"/> des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de (.....) millièmes de l'immeuble <input checked="" type="checkbox"/> un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage Adresse : Commune : Code postal : donc je suis : <input type="checkbox"/> propriétaire <input type="checkbox"/> locataire <input type="checkbox"/> autre (précisez votre qualité) :</p> </div> <div style="border: 1px solid #ccc; padding: 10px; margin-bottom: 10px;"> <p>③ NATURE DES TRAVAUX J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation, ces travaux : <input type="checkbox"/> Fondations : <input type="checkbox"/> n'affectent pas les fondations <input checked="" type="checkbox"/> ou rendent à l'état neuf, par ajout ou remplacement, la moitié au plus des fondations. <input type="checkbox"/> Eléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage : <input type="checkbox"/> n'affectent pas ces éléments <input type="checkbox"/> ou rendent à l'état neuf, par ajout ou remplacement, la moitié au plus de ces éléments. <input type="checkbox"/> Façades (hors ravalement) : <input type="checkbox"/> n'affectent pas les façades <input type="checkbox"/> ou rendent à l'état neuf, par ajout ou remplacement, la moitié au plus des façades. 4. Eléments de second œuvre : <input type="checkbox"/> ne rendent pas à l'état neuf les deux tiers ou plus de chacun des six éléments de second œuvre suivants. (À l'appui de cette indication, cocher la case utile dans chacune des lignes du tableau suivant :)</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="text-align: center;">Éléments de second œuvre</th> <th style="text-align: center;">Les travaux ne portent pas sur cet élément</th> <th style="text-align: center;">B</th> <th style="text-align: center;">C</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage</td> <td style="text-align: center;"><input type="checkbox"/></td> <td style="text-align: center;"><input type="checkbox"/></td> <td style="text-align: center;"><input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>huissiers extérieures</td> <td style="text-align: center;"><input type="checkbox"/></td> <td style="text-align: center;"><input type="checkbox"/></td> <td style="text-align: center;"><input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>cloisons intérieures</td> <td style="text-align: center;"><input type="checkbox"/></td> <td style="text-align: center;"><input type="checkbox"/></td> <td style="text-align: center;"><input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>installations sanitaires et de plomberie</td> <td style="text-align: center;"><input type="checkbox"/></td> <td style="text-align: center;"><input type="checkbox"/></td> <td style="text-align: center;"><input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>installations électriques</td> <td style="text-align: center;"><input type="checkbox"/></td> <td style="text-align: center;"><input type="checkbox"/></td> <td style="text-align: center;"><input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>système de chauffage²</td> <td style="text-align: center;"><input type="checkbox"/></td> <td style="text-align: center;"><input type="checkbox"/></td> <td style="text-align: center;"><input type="checkbox"/></td> </tr> </tbody> </table> </div> <div style="border: 1px solid #ccc; padding: 10px; margin-bottom: 10px;"> <p>5. <input checked="" type="checkbox"/> J'atteste que, sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation, ces travaux n'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher de la construction existante supérieure à 10 %. 6. <input checked="" type="checkbox"/> J'atteste que les travaux ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction. 7. <input checked="" type="checkbox"/> J'atteste que les travaux visent à améliorer la qualité énergétique du logement et portent sur la fourniture, la pose, l'installation ou l'entretien des matériaux, appareils et équipements dont la liste figure dans la notice 1 de l'article 200 quater du code général des impôts – CGI et respectent les caractéristiques techniques et les critères de performances minimales fixés par un arrêté du ministre du budget (article 18 bis de l'annexe IV au CGI). 8. <input checked="" type="checkbox"/> J'atteste que les travaux ont la nature de travaux induits indissociablement liés à des travaux d'amélioration de la qualité énergétique soumis au taux de TVA de 5,5 %.</p> </div> <div style="border: 1px solid #ccc; padding: 10px; margin-bottom: 10px;"> <p>④ CONSERVATION DE L'ATTESTATION ET DES PIÈCES JUSTIFICATIVES Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande ainsi que les éléments de justification des proportions mentionnées dans le cadre ③ ci-dessus.</p> </div> <div style="border: 1px solid #ccc; padding: 10px; margin-bottom: 10px;"> <p>Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexacts de votre fait et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de la TVA, vous êtes solidiairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 20 % ou 10 %) et le montant de la TVA effectivement payé au taux de : - 10 % pour les travaux d'amélioration, de transformation, d'aménagement et d'entretien portant sur des locaux à usage d'habitation achevés depuis plus de 2 ans ; - 5,5 % pour les travaux d'amélioration de la qualité énergétique des locaux à usage d'habitation achevés depuis plus de 2 ans ainsi que sur les travaux induits qui leur sont indissociablement liés.</p> </div> <div style="text-align: center; margin-top: 10px;"> <p>Fait à le Signature du client ou de son représentant :</p> </div> <div style="text-align: center; margin-top: 10px;"> <p><small>¹ Pour remplir cette attestation, cochez les cases correspondant à votre situation et complétez les rubriques en pointillés. Vous pouvez vous aider de la notice explicative. ² Si différente de l'adresse indiquée dans le cadre ①. ³ Pour les immeubles situés en métropole uniquement.</small></p> </div>	Éléments de second œuvre	Les travaux ne portent pas sur cet élément	B	C	planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	huissiers extérieures	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	cloisons intérieures	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	installations sanitaires et de plomberie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	installations électriques	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	système de chauffage ²	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<div style="background-color: #f2e0b7; padding: 5px; border: 1px solid #ccc; border-radius: 5px;"> <p>Votre client doit vous remettre une attestation conforme au modèle CERFA pour que vous puissiez facturer avec la TVA au taux réduit et / ou au taux intermédiaire.</p> <p>L'attestation normale est à remettre par le client dès lors que, sur la période de deux ans, il fait réaliser des travaux qui engagent :</p> <ul style="list-style-type: none"> → Les fondations (50% au plus) → Et / ou les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage (50% au plus) → Et / ou la consistance des façades (50% au plus) → Et / ou les éléments de second œuvre des six catégories listées : planchers non porteurs / huisseries extérieures / cloisons intérieures / installations sanitaires et de plomberie / installations électriques / système de chauffage en métropole (sans remettre à neuf plus de deux tiers des six lots). <p>L'attestation est remise à chaque entreprise en cas d'interventions multiples.</p> </div> <div style="background-color: #f2e0b7; padding: 5px; border: 1px solid #ccc; border-radius: 5px;"> <p>Bailleurs collectifs Autorisation d'une attestation annuelle, pour les interventions de maintenance, cocher <input checked="" type="checkbox"/> autre, et préciser "document annexe". Ce document annexe mentionne le contrat des interventions multiples de maintenance et les adresses des immeubles concernés.</p> </div> <div style="background-color: #f2e0b7; padding: 5px; border: 1px solid #ccc; border-radius: 5px;"> <p>Sécheresse affectant les fondations Les travaux confortatifs des fondations suite à une sécheresse (type 2003) peuvent rester au taux réduit. Le preneur à la rubrique Fondations, coche la case : <input checked="" type="checkbox"/> N'affectent pas les fondations et mentionne "travaux suite à..." (préciser l'événement) et fournit copie des justificatifs.</p> </div> <div style="background-color: #f2e0b7; padding: 5px; border: 1px solid #ccc; border-radius: 5px;"> <p>Si le client n'engage pas de travaux, sur la période de deux ans, dans la catégorie 4) Eléments de second œuvre, il coche les cases : <input checked="" type="checkbox"/> Ne rendent pas à l'état neuf (...) et <input checked="" type="checkbox"/> Les travaux ne portent pas sur cet élément (colonne A).</p> </div> <div style="background-color: #f2e0b7; padding: 5px; border: 1px solid #ccc; border-radius: 5px;"> <p>Si le client engage des travaux, sur la période de deux ans, dans la catégorie 4) Eléments de second œuvre, il coche la case : <input checked="" type="checkbox"/> Ne rendent pas à l'état neuf (...) pour chacun des lots puis il coche la case des colonnes identifiées A, B ou C correspondant aux travaux réalisés sur la période de deux ans : A : pas de travaux B : moins des 2/3 refait à neuf C : 2/3 ou plus refait à neuf</p> </div> <div style="background-color: #f2e0b7; padding: 5px; border: 1px solid #ccc; border-radius: 5px;"> <p>L'attestation doit être conservée par le client mais aussi par l'entreprise dans sa comptabilité.</p> </div> <div style="background-color: #f2e0b7; padding: 5px; border: 1px solid #ccc; border-radius: 5px;"> <p>Date de l'attestation Au plus tard avant la facturation, de préférence avant le commencement des travaux.</p> </div> <div style="background-color: #f2e0b7; padding: 5px; border: 1px solid #ccc; border-radius: 5px;"> <p>Travaux touchant le photovoltaïque Dans le collectif, le seuil limite de 3kwc s'apprécie par logement. Sur l'attestation ou en annexe, le preneur des travaux mentionne "J'atteste que la puissance totale installée n'excède pas 3 kwc par logement".</p> </div>
Éléments de second œuvre	Les travaux ne portent pas sur cet élément	B	C																											
planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>																											
huissiers extérieures	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>																											
cloisons intérieures	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>																											
installations sanitaires et de plomberie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>																											
installations électriques	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>																											
système de chauffage ²	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>																											